

Image not found or type unknown



## Réclamation de bien après héritage

Par **Iorin**, le **03/04/2016** à **10:42**

Bonjour,  
en septembre 2015, je suis devenue l'unique héritière de mon cousin (allemand) par testament. Au mois de mars 16, j'ai reçu un papier du notaire en Allemagne déposé par la copine de mon cousin qui dit que mon cousin à sa mort lui laisse en cadeau sa voiture. Ce papier est signé par mon cousin mais n'est pas daté et n'est pas entier (il manque le début). A-t-il une quelconque valeur? Dois-je lui donner la valeur de la voiture car celle-ci a été vendue? Merci pour votre réponse.